ANNEXE 3 : Liste des types d'habitats naturels et des espèces pour lesquels le site est désigné et données y afférentes ; synthèse des critères scientifiques ayant conduit à la sélection du site Natura 2000 BE32031 — "Bois de Vieux Sart et de Montbliart"

La présente annexe indique, compte tenu des données disponibles :

- la liste des types d'habitats naturels et la liste des espèces pour lesquels le site est désigné ainsi que les données concernant respectivement leurs surfaces, leur niveau de population et l'estimation de leur état de conservation ; les types d'habitats naturels et les espèces prioritaires sont indiqués par un astérisque (*) ;
- une synthèse des résultats de l'évaluation de l'importance du site pour assurer la conservation des types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII et des espèces d'intérêt communautaire de l'annexe IX et des espèces d'oiseaux de l'annexe XI de la loi du 12 juillet 1973 que le site abrite.

Ces résultats justifient la sélection du site comme site Natura 2000.

Les données relatives aux types d'habitats naturels (liste, surface et état de conservation) et aux espèces (liste, population et état de conservation) pour lesquels le site est désigné sont issues des formulaires standard de données établis entre 2002 et 2005. Ces données estimées à l'échelle du site au moment de sa sélection contiennent des approximations. Elles ont été pour partie précisées, en particulier pour les surfaces en ce qui concerne les habitats naturels et les effectifs de populations en ce qui concerne les espèces, sur base des meilleures connaissances disponibles. La précision de ces données devra être poursuivie.

Le site BE32031 a été sélectionné pour les raisons suivantes : Le site est composé d'un important massif forestier situé à la frontière française, au sud de Rance, traversé par des ruisseaux forestiers et abritant quelques étangs. Il s'agit d''un des plus grands massifs forestiers représentatifs des chênaies pédonculées du Carpinion-betuli. Sa diversité biologique du site est augmentée par la présence de ruisseaux (Ri de Fromont...) provenant souvent de vallons forestiers encaissés et générant en aval des prairies de fauche humides, des mégaphorbiaies et des étangs forestiers de qualité. Ces milieux constituent un environnement particulièrement propice à la cigogne noire, observée régulièrement, depuis deux ans, aux abords du massif. On y observe également plusieurs autres oiseaux forestiers rares comme le Pic mar (Dendrocopos medius) ou la Bondrée apivore (Pernis apivorus), et le Martin-pêcheur le long des cours d'eau.

A. Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII de la loi pour lesquels le site est désigné

Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire	Surface	EC	UG HIC*
9120	445,00 ha	С	
9160	285,00 ha	С	
9130	70,00 ha	В	
91E0*	4,00 ha	С	UG 7
3260	3,10 ha	С	
6430	1,00 ha	С	
3150	0,42 ha	С	
6510	0,10 ha	С	

Légende: EC: estimation de l'état de conservation; A: conservation excellente; B: conservation bonne; C: conservation moyenne; UG HIC*: unité(s) de gestion abritant ou susceptible(s) d'abriter (lorsque les données précises ne sont pas disponibles) l'habitat naturel d'intérêt communautaire prioritaire; "-": donnée non disponible 3150: Lacs eutrophes naturels avec végétation du type Magnopotamion ou Hydrocharition

3260 : Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion

6430 : Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin

6510 : Pelouses maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)

9120 : Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion roboripetraeae ou Ilici-Fagion)

9130 : Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum

9160 : Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli

91E0*: Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incarnae, Salicion albae)

B. Espèces des annexes IX et XI de la loi pour lesquelles le site est désigné

	Nom latin	Nom français	Population			EC	
Code			résidente	migratoire			
				repr.	hiver	étape	
1096	Lampetra planeri	Lamproie de Planer	P				C
1163	Cottus gobio	Chabot	P				C
A027	Egretta alba	Grande Aigrette				0-1 i	-
A030	Ciconia nigra	Cigogne noire		1 p			-
A072	Pernis apivorus	Bondrée apivore		1 p			-
A229	Alcedo atthis	Martin-pêcheur d'Europe	P				-
A236	Dryocopus martius	Pic noir	P				-
A238	Dendrocopos medius	Pic mar	12-15 p				-

<u>Légende</u>: P = présence; p = couple; i = individu; EC: estimation de l'état de conservation; A: conservation excellente; B: conservation bonne; C: conservation moyenne; vis.: visiteur; occ.: occasionnel; "-": donnée non disponible

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 1^{er} décembre 2016 de désignation du site Natura 2000 BE32031 – "Bois de Vieux Sart et de Montbliart ".

Namur, le 1^{er} décembre 2016.

Le Ministre-Président,

P. MAGNETTE

Le Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité, du Tourisme et des Aéroports, délégué à la Représentation à la Grande Région,

R. COLLIN